

## Le Mot du Maire

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Ce numéro des Brèves conclut une année qui se termine sur des interrogations majeures concernant l'activité économique de notre pays dans les mois à venir.

L'importance de la crise financière et l'anticipation pour tout un chacun de ses probables impacts sur la vie quotidienne contribuent au développement d'une morosité ambiante et même à tendre les relations sociales.

C'est la raison pour laquelle, le Conseil Municipal et moi-même continuerons sur le chemin des projets que nous avons formulés à l'occasion de notre élection.

De ce point de vue, l'action est le meilleur antidote pour contrer les difficultés et pour ressortir plus fort après le « gros temps ».

L'année 2009 sera pour le Conseil Municipal une année d'études et de formalisation des « grands chantiers » : aménagement de voirie Mas Durand « modes doux », mise à plat du dossier assainissement, prospective de l'évolution de l'habitat... Nous aurons l'occasion d'en reparler.

Les questions du quotidien seront aussi le « sel » (piment ?) de notre activité.

Nous sommes vos représentants dans la conduite des affaires de la commune et nous avons à cœur d'assurer le service de proximité répondant aux contraintes du quotidien actuel.

C'est en ce sens et par respect de la loi de la République, que nous avons organisé le Service Minimum d'Accueil (SMA) en Novembre dernier. Les enfants présents (environ un quart de l'effectif concerné) ont pu ainsi en bénéficier.

Merci aux bénévoles qui nous ont apporté leur concours.

La relation de proximité implique des efforts conjoints entre les Elus et les Administrés : la proximité ne signifie pas l'assistanat, mais reflète le niveau de solidarité et de coopération d'une collectivité soucieuse d'améliorer son quotidien, en d'autres termes faire beaucoup avec peu de moyens (financiers).

C'est dans cet esprit d'ouverture à tous les Thilois, de loyauté vis-à-vis du mandat que vous nous avez confié en mars dernier que nous aborderons avec vous et avec confiance en nos moyens les mois à venir.

Le Conseil Municipal et moi-même vous souhaitons les meilleures fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous le dimanche 11 janvier prochain pour les Vœux 2009 à 11h.

Votre Maire,  
Bruno LOUSTALET



## Sommaire

### Informations Municipales

Le mot du Maire.....	p. 1
Compte-rendu du dernier conseil municipal.....	p. 2
Listes électorales.....	p. 3
Stationnement et circulation.....	p. 4

### Bon à Savoir

CAF.....	p. 5
----------	------

### Du côté des Associations

Thiléthon 2008.....	p. 5
Le 18.....	p. 6
Loisirs et culture.....	p. 6
Réveillon et cotillons.....	p. 7
Le sou des écoles.....	p. 8

### Horaires d'ouverture de la mairie

• Lundi	de 08h30 à 11h15
• Mardi	de 08h30 à 11h15
• Jeudi	de 13h30 à 16h15
• Vendredi	de 14h00 à 18h00
• Samedi	de 09h00 à 12h00

Le Maire reçoit sur RDV le vendredi de 15h à 18h.



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2008



Le conseil municipal s'est tenu le 12 décembre 2008 à 20H45 en Mairie.

Le dernier conseil municipal de l'année a eu un ordre du jour chargé. Les dossiers ayant fait l'objet des débats, auxquels ont assisté une demi-douzaine de Thilois vous sont présentés ci-dessous. Le compte-rendu exhaustif sera prochainement mis en ligne sur le site internet de la commune.

### CCMP

Après avoir rappelé l'ordre du jour du conseil communautaire du 15 décembre 2008 et les décisions importantes relatives aux débats et aux votes concernant :

- L'approbation de l'Avant Projet Définitif du futur centre nautique,
- Le choix de la localisation de l'aire de grand passage pour les Gens du Voyage sur un terrain proposé par la commune de Miribel jouxtant la commune de Tramoyes,

Monsieur le Maire précise que :

- Concernant le centre nautique, l'approbation de l'APD emportera l'engagement de la phase Projet. Compte tenu des montants du budget d'investissement (près de 11 millions €) et de son impact sur les capacités d'investissements de la CCMP, il aurait préféré que ce vote n'intervienne qu'après qu'ait été validés l'ensemble des projets retenus du Plan de mandat 2009-2014. L'importance du projet du centre nautique impliquera forcément une très grande sélectivité dans les choix d'investissements autre que le centre nautique. La validation de l'APD du centre nautique anticipe donc sur les choix du Plan de mandat. Pour des raisons de formalisme du processus de décision, M. Le Maire a déclaré qu'il s'abstiendra lors du vote,
- Concernant l'aire de grand passage des Gens du Voyage, M. le Maire considère que la proposition de Miribel devra être évaluée comme solution répondant non seulement aux prescriptions de la réglementation en vigueur mais également dans son efficacité. M. le Maire déclare qu'il votera pour la mise en oeuvre de cette solution bien qu'il ne l'estime pas optimale mais qu'en tout état de cause, cette solution devrait permettre, à minima, de fixer un cadre légal pour que la police du stationnement des gens du Voyage puisse s'effectuer.

Un débat s'est ensuite engagé sur le mode de fonctionnement et les processus de décisions. Le fonctionnement actuel laisse une trop grande part à l'action des Bureaux communautaires et, ceci au détriment des commissions, ce qui tend à limiter l'action des conseillers communautaires.

M. Le Maire note que le mode de fonctionnement de la CCMP n'est pas encore optimal.

La vocation du Bureau a pour objet de préparer la feuille de route des différentes commissions et d'orienter leurs travaux. En aucune manière les décisions ne sont prises en Bureau car elles sont de la responsabilité du Conseil Communautaire. Il n'en reste pas moins que le travail des commissions varie d'une commission à l'autre.

M. le Maire précise que, pour ce qui concerne les Commissions dont il a la charge, notamment la Commission communication et la Commission Transports, plusieurs réunions se sont tenues depuis le mois de septembre. Celles-ci ont conduit :

- pour ce qui concerne la Communication, à réorienter les propositions concernant la sélection de prestataires de service de communication formulées en Bureau et ont débouché sur la sélection distincte d'un prestataire pour ce qui concerne les sites internet (webmestre) et d'un prestataire pour ce qui concerne la communication institutionnelle de la CCMP,
- pour ce qui concerne la Commission Transport, à réorienter la problématique du schéma des transports en commun de la CCMP vers des tracés de lignes favorisant les trajets de déplacement domicile-travail (en particulier le rabattement vers les gares SNCF) et domicile -zones d'activités communautaires.

M. le Maire, en tant que Vice Président, assure qu'il milite en permanence en faveur d'une gouvernance plus transparente et coopérative au sein des instances de la CCMP pour que les Elus communautaires participent pleinement à l'élaboration, au portage et à la réalisation des programmes du Plan de mandat 2009-2014.

### DELIBERATIONS

Plusieurs délibérations ont été votées. Les plus importantes ont concerné :

- Le renouvellement de la convention tripartite St Maurice de Beynost-Beynost-Thil relative au Relais Assistantes Maternelles  
M. le Maire fait état des échos positifs formulés par les Assistantes maternelles suite à la mise en place, les jeudi, d'une activité organisée par le RAM les réunissant.  
M. le Maire note l'équilibre institutionnel ainsi confirmé avec la présence d'une association (Calinouous) particulièrement active et efficace sur l'ensemble de la CCMP et de la 3CM et le RAM, chacune des deux structures étant complémentaires l'une de l'autre.
- Signature du Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF de l'Ain permettant à la commune de bénéficier des subventions de la CAF de l'Ain pour les activités liées à la Petite Enfance

- Signature d'un bail à louer concernant un logement communal situé 276 rue de la Mairie.
- Signature d'un contrat d'assistance juridique dans les domaines relatifs à l'urbanisme.

### QUESTIONS DIVERSES

#### SYNDICAT DES BERGES DU RHÔNE

M. Prudon, Conseiller Municipal et Président du Syndicat des Berges du Rhône, rappelle le rôle du Syndicat et précise que le Président du Synamim rencontre M. le Préfet le 15 décembre prochain avec le Directeur de la Ségapal afin d'obliger EDF ou VNF à prendre leurs responsabilités sur cette infrastructure (parc Jonage + Miribel -2 canaux-). M. le Maire précise qu'il a reçu M. GIRMA, représentant de la commune au Syndicat des Berges du Rhône. Ensemble, ils ont évoqué le dossier relatif au Plan Rhône pour lequel le FEDER est amené à octroyer des fonds permettant de subventionner des projets d'aménagement. L'endiguement du Rhône sur sa partie amont de THIL pouvant constituer un projet éligible, il a été convenu que la Mairie de THIL écrira à la DIREN pour introduire la démarche de M. GIRMA courant Janvier 2009 visant à déterminer les conditions d'actualisation des études de faisabilité réalisées en 2006 par le BCEOM.

#### SIGNALETIQUE

M. Grumet présente au Conseil, un devis pour chaque entreprise. Il rappelle que la commune prend en charge le portique mais les bandeaux publicitaires sont à la charge des entreprises.

#### CADRE DE VIE

M. Grumet expose qu'une réunion de la commission Cadre de Vie a eu lieu portant sur l'aménagement de la place de la Mairie avec mise en place de potences devant la Mairie, de suspensions sur les lampadaires, d'acquisition de bancs devant l'église et aménagement en végétaux devant l'église. Des devis sont à l'étude. Une décision finale sera prononcée par la Commission Cadre de Vie dans le cadre des autorisations de programmes qui seront déterminées dans le cadre de l'élaboration du budget primitif 2009.

#### POINT SUR LES FINANCES

M. Maisonnas précise que la commission finances s'est réunie le mois dernier pour faire un premier état des lieux des projets d'investissements pour 2009 à partir des propositions formulées par les commissions. M. Maisonnas informe le Conseil qu'à cette première liste, viennent s'ajouter des projets complémentaires concernant l'école (5.300 € pour les deux fontaines), des adoucisseurs (13.000 €) et les chaises de la petite salle (salle des fêtes) à changer (env. 1.000€) sachant que les 200 chaises de la salle des fêtes seront changées plus tard.

M. Traclat précise qu'il faudra également changer les cages de football qui ne sont plus aux normes, comme précisé dans le rapport de sécurité de l'APAVE.

#### SITE INTERNET

M. Caplat rappelle que le nouveau site internet de la commune sera en service dès janvier prochain. Ce site a été élaboré par l'équipe municipale avec l'appui de la CCMP qui en a assuré le financement. Sa mise à jour sera assurée par un prestataire rétribué par la CCMP, la responsabilité de la commune étant de fournir les informations de son contenu.

Monsieur CAPLAT demande à chaque membre des commissions de lui faire parvenir une note de présentation de leur mission et activités. Une démarche similaire a été effectuée auprès des associations et des entreprises Thiloises.

#### BREVES

M. Caplat informe que les Brèves de Thil seront éditées en couleur avec une nouvelle mise en page pour le début 2009.

#### ACTINOVE

M. le Maire informe l'Assemblée que des Permis de Construire ont été déposés par des pétitionnaires proposant pour le premier un projet d'industrie et pour le second de bureaux. La première demande de permis de construire a été refusée par la commune suite à l'avis défavorable porté par la DDE au motif des aléas d'inondabilité. L'entreprise a déposé un nouveau Permis. La seconde demande est encore à l'instruction par la DDE. Face à la situation complexe de la zone Actinove au regard de sa constructibilité, un courrier co-signé par M. le Maire et M. le Président de la CCMP a été adressé à M. le Préfet pour l'inviter à statuer définitivement sur la problématique d'aménagement de la zone ACTINOVE qui ne peut rester dans l'état de déshérence actuel.

A.D.S.L.

GENS DU VOYAGE

M. le Maire informe qu'il a validé la commande de l'étude auprès de Orange/Internet, qui porte sur les termes de faisabilité de réalisation d'une liaison internet haut débit fiable sur la commune. Les résultats de l'étude sont attendus fin janvier 2009. Ces résultats permettront de :

1. Préciser les coordonnées géographiques exactes du nœud de raccordement de la zone d'ombre de THIL par rapport au nœud de rattachement de Montluel / Dagneux,
2. Détailler les débits internet qui seront permis par l'installation du futur équipement sur l'ensemble des prises d'abonnés de la zone d'ombre à Thil,
3. Identifier les tracés possibles pour la réalisation de la fibre optique reliant Thil à Montluel / Dagneux,
4. Fournir un projet de cahier des charges pour la consultation des entreprises.

M. le Maire précise que l'équipement ADSL de THIL a été proposé à l'éligibilité du Plan de Mandat de la CCMP afin d'en assurer son financement qui est évalué en première approche à 300 000 € hors taxes.

M. le Maire suspend la séance, et donne la parole à M. Barbet qui précise que concernant le dossier de l'aire de grand passage des gens du voyage proposé par la CCMP, que le vote qui du Conseil Communautaire du 15 décembre prochain soit favorable ou pas, l'aire proposée par la commune de Miribel ne correspond pas aux besoins et que les Gens du Voyage ne la fréquenteront pas. De ce point de vue, les sommes engagées par la CCMP seront de l'argent perdu.

**LE PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL  
AURA LIEU A LA FIN DU MOIS DE  
JANVIER 2009 .**

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES



La révision annuelle de la liste électorale prévue par le Code électoral a lieu jusqu'au 31 décembre 2008.

En conséquence, les demandes d'inscriptions sur ladite liste seront reçues jusqu'au mercredi 31 décembre 2008 dernier délai en mairie, où les personnes intéressées devront se présenter munies de toutes les pièces justificatives utiles :

- Carte Nationale d'Identité ou Passeport
- Livret de famille
- Carte de naturalisation...

Ainsi que toutes pièces justifiant du domicile. Pour information, la mairie habituellement fermée le mercredi sera exceptionnellement ouverte de 10h à 12h le 31 décembre, où les retardataires seront accueillis par Monsieur le Maire.

## ELECTIONS CANTONALES PARTIELLES des 18 ET 25 JANVIER 2009

L'élection aura lieu d'après les listes électorales arrêtées le 29 février 2008 (cf. arrêté du Préfet en date du 28 novembre 2008).

Par conséquent, ne pourront voter que les personnes étant inscrites sur la liste électorale à cette date.

Sont donc exclues les personnes ayant eu 18 ans entre le 08 mars 2008 et la date du scrutin, ainsi que les personnes qui se sont inscrites dans ce même intervalle.

Par contre, les personnes ayant été radiées au dernier trimestre 2008, pourront, elles, voter le jour du scrutin.

Nous vous rappelons que le scrutin sera ouvert à 08 heures du matin et clos à 18 heures.

## LA CIRCULATION ET LE STATIONNEMENT

### *Le nouveau plan de circulation*

La municipalité a élaboré un nouveau plan de circulation dans Thil. En effet, pour des raisons de sécurité, dès que les arrêtés de circulation seront validés par la Préfecture, plusieurs rues ou chemins seront soit interdits à la circulation, soit en sens unique :

- Le chemin du Mas Durand sera interdit à la circulation dans les deux sens et réservé aux piétons, aux cycles et aux engins agricoles (portion interdite après le lotissement du Mas Durand et la rue de la Fromagère ;
- La partie de la rue du Stade comprise entre le carrefour Mas Durand / Rue de la Fromagère sera en sens unique en direction du stade et interdit dans l'autre sens ;
- Sur les bords du Rhône, tout stationnement est strictement interdit le long de la route de Niévroz sur les deux cotés de la chaussée.

Pour informer les automobilistes de ces modifications, des panneaux de signalisation seront mis en place dès l'application des arrêtés. Voir Plan de circulation en page 4.

### *Quelques informations sur les flux de transit*

Les résultats des derniers comptages des véhicules transitant par le village font apparaître une baisse de la circulation d'environ 20% (le flux de véhicules est passé de 7000 véhicules/jour à environ 4000 véhicules/jour) sur la base des derniers comptages effectués en septembre dernier. La baisse est due, en particulier à l'ouverture du péage et aux travaux réalisés dans THIL.

Toutefois, ce chiffre nous paraît encore trop élevé par rapport à la configuration routière de notre village et par rapport à la sécurité des personnes se déplaçant à pied ou en vélo. Le Conseil municipal réfléchit à la meilleure façon d'associer les Thilois à la

## PLAN DE CIRCULATION



### Au niveau du stationnement sur les places du village

Le Conseil municipal tient à remercier tous les parents qui font l'effort de stationner leur voiture sur le parking du cimetière : ceci facilite considérablement la circulation au niveau de la place devant la mairie.

Nous rappelons que les places situées aux abords de la mairie sont malheureusement trop peu nombreuses et nous invitons les parents se rendant à l'école à privilégier le stationnement sur le parking du cimetière. Pour information, les 300 mètres qui séparent le parking du cimetière et l'école sont à comparer aux 250 mètres entre les places situées devant L'épicerie Vival et l'école !

Pour les places de stationnement situées devant l'épicerie Vival, le local des Archives municipales et le parking minute de la place de la Mairie, la réflexion est en cours pour en réglementer le stationnement.

Nous précisons à tous et à toutes que le stationnement aux abords directs de la Mairie et de la salle polyvalente reste strictement interdit et que tout abus sera verbalisé. Seuls les véhicules des pompiers peuvent circuler à cet endroit, pour des raisons évidentes de sécurité. Des consignes strictes ont été données dans ce sens à Monsieur le Garde-Champêtre.

**CAF de l'Ain**  
des informations sur vos droits accessibles en permanence

**ALLOCATIONS FAMILIALES**  
Caf de l'Ain

Pour faciliter l'information des familles sur les prestations familiales et les différentes aides d'action sociale, **deux services accessibles en permanence** sont mis à votre disposition par la Caf de l'Ain pour obtenir des informations générales, mais aussi des informations personnalisées sur les dossiers.

**Par INTERNET :**  
[www.ain.caf.fr](http://www.ain.caf.fr)

- Pour consulter la date, le montant de vos prestations et le suivi de votre courrier.
- Pour imprimer une attestation de paiement ou un formulaire de demande de prestations.
- Pour communiquer avec votre CAF en nous adressant un E-mail.
- Pour connaître les conditions d'attribution des prestations familiales et des aides d'action sociale de votre CAF.
- Pour connaître la permanence d'accueil la plus proche de votre domicile.

**Par TELEPHONE :****0 820 25 01 10**

(0,112 € TTC par mn)

• **24 heures sur 24 et 7 jours sur 7**

- Pour connaître les conditions d'attribution des principales prestations.
- Pour consulter votre dossier (date et détail des paiements, état de traitement de votre courrier, demande d'une attestation de paiement).

• **du lundi au vendredi de 9 h à 16 h**

- Pour contacter un technicien conseil assurant le traitement des dossiers, après avoir saisi votre numéro d'allocataire et votre code confidentiel.

*N'oubliez pas que pour consulter les renseignements personnalisés de votre dossier, il est nécessaire de vous munir de votre numéro allocataire et du code confidentiel communiqué par votre CAF. Si vous ne l'avez plus, demandez-le par E-mail à partir du site Internet Caf ou par courrier.*

## Du côté des associations et autres animations diverses et variées...

# Thil'éthon 2008

Le samedi 6 décembre, le Thiléthon a eu lieu, météo capricieuse oblige, dans la salle polyvalente. Neuf associations Thiloises, ainsi que le CCAS et la municipalité organisaient cette nouvelle édition du Thiléthon. Et les stands n'ont pas désemplis de l'après-midi : du stand de maquillage des Calinouous, en passant par le stand dessin de Circul'zen ou travaux manuels de Thil'oisirs, sans oublier le grand succès des superbes voitures des Serial Tuners, et l'attrait toujours aussi fort des camions des pompiers auprès des enfants, ces quelques heures consacrées à ceux qui souffrent ont été un vrai succès et donné lieu à une participation active et généreuse d'un grand nombre de Thilois. La Buvette et son vin chaud (le délicieux vin chaud offert par France !), et où se sont relayés bénévoles des associations et du CCAS, et conseillers municipaux n'a pas été en reste non plus, et les nombreux gâteaux confectionnés, entre autres, par les dames du Temps de Vivre, ainsi que les meringues au chocolat de M. Rivoire de l'Auberge de Thil se sont très bien vendus. Et les marrons chauds préparés par René (qui a courageusement bravé le froid et les averses tout l'après-midi !) en ont réchauffé plus d'un ! La journée s'est terminée par la traditionnelle retraite aux flambeaux, toujours très attendue par les enfants. La recette de 745 € récoltée à l'issue de cette manifestation peut paraître bien modeste au vu des quelques 92 millions d'euros de promesses de dons reçues par l'AFM mais notre village peut être fier d'avoir participé à ce grand élan de générosité. Je tiens à remercier très chaleureusement, à titre personnel, et au nom du Conseil Municipal tous ceux qui ont répondu « oui » sans hésiter à mon appel pour que cette manifestation ait lieu : Damaris, Stéphanie A, René, France, Suzanne, Anne-Mary, Olivier C... et tous les autres (la liste est longue, je ne peux pas tous les citer ! Mais je ne les oublie pas). Sans votre aide, votre disponibilité, vos conseils, votre enthousiasme, vos idées, votre gentillesse, ce Thiléthon n'aurait pas pu avoir lieu. Je vous donne rendez-vous à tous l'année prochaine pour l'édition 2009 !!!! Et avant bien sûr, juste pour le plaisir de vous rencontrer dans les rues de Thil !

## MERCI A TOUS !!!

H. GAUTHIER

*Les associations qui ont participé au Thiléthon sont les suivantes : le Comité des Fêtes, l'Amicale des Pompiers, Thil'oisirs, le Sou des Ecoles, les Calinouous, la Bibliothèque, Le Temps de Vivre, Circul'zen, les Serial Tuners Club 01 et le CCAS.*





**Attention :**  
appelez le 18, mais n'en abusez pas!



- ☛ Le centre de traitement de l'alerte (C.T.A.) "18" reçoit les appels pour tout le département.
- ☛ Pour garantir l'efficacité des secours, il ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

**Gardez votre sang froid :**

- ☛ une annonce calme, claire et complète garantit la rapidité des secours

**Quels renseignements donner ?**

- ☛ Votre nom et numéro de téléphone
- ☛ La nature du sinistre (feu, accident...)
- ☛ Le lieu précis (sans oublier l'étage ou le sens de circulation sur une route)
- ☛ Le nombre de victimes
- ☛ L'état des victimes
- ☛ Les gestes effectués
- ☛ Les éventuels dangers particuliers...



**Et surtout!**

- ☛ Ne raccrochez jamais le premier !
- ☛ Si possible, restez sur place, en sécurité, pour guider les secours.

Avec votre téléphone portable : vous pouvez joindre les n° d'urgence (par le 112) gratuitement, même sans carte SIM. Ne pensez pas que d'autres ont déjà prévenu les secours, seule la présence d'un véhicule de secours sur les lieux vous dispense de donner l'alerte.

## Devenir Sapeur-Pompier Volontaire

En France, 204 000 hommes et femmes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier, de leurs études...

Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

Pourquoi pas vous?

Voici les principales conditions d'engagement :

- Etre âgé de 16 à 55 ans (21 ans au moins pour les officiers). Une autorisation parentale est nécessaire pour les jeunes de moins de 18 ans.
- Jouir de ses droits civiques, ne pas avoir fait l'objet d'une peine afflictive ou infamante inscrite à son casier judiciaire, et s'engager à exercer son activité avec obéissance, discrétion et responsabilité dans le respect des dispositions législatives et réglementaires en vigueur
- Se trouver en position régulière au regard du service national
- Remplir les conditions d'aptitude physique et médicale adaptées en fonction des missions exercées (examen lors de l'engagement)
- Résider régulièrement en France.

Les sapeurs-pompiers volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur 2ème classe. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale.

Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans le centre de première intervention, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Aller en enfer. Chercher quelqu'un. Revenir avec.  
Sapeur-Pompier volontaire. L'engagement avec un grand E.  
Pourquoi pas vous ?



## Petit rappel...



**Olivier CAMBA et PROQUAD organisent :**

Sur le DOMAINE DE LA ROYERE  
04860 PIERREVERT

**UN WEEK-END NATURE ET EVASION AU PIED DU LUBERON**  
*Le samedi 28 et le dimanche 29 mars 2009*

**TARIF 300 Euros** pour les adultes et enfants de plus de 14 ans. Départ assuré par des groupes de 10 à 15 personnes. (1 personne par quad enfant plus de 14 ans)

RENSEIGNEMENTS ET RESERVATION AUPRES DE M. OLIVIER CAMBA AU 06.79.96.61.92.

## BIBLIOTHEQUE DE THIL

Le Goncourt est là... presque en même temps que le Beaujolais nouveau.  
Bon, d'accord, ça n'est pas la même chose ! Mais pourquoi ne pas s'installer dans un bon fauteuil avec le Goncourt tout en buvant un verre de Beaujolais nouveau ? (avec modération bien sûr !)  
Comme le dit une pub que nous connaissons tous : « Elle est pas belle la vie ?! »



### « Nuit Latine »

Les Associations, « Tintamarre » et Apeemm », organisent une soirée dansante, animée par l'Académie de Musique et de Danse de la CCMP,

**Le Samedi 10 janvier 2009  
A partir de 19h30**

**Allegro- Salle S. Bechet- Miribel  
Place de la République**

Réservations et Renseignements : 04.78.55.66.65 ou 04.78.55.62.45

**REPAS ARGENTIN : 15 €.**

**LE COMITE DES FETES organise le Réveillon de la St Sylvestre le 31/12 à 20h à la salle polyvalente. Prix : 55 €/pers. Renseignements : 06 17 61 02 33**



**APERITIF D'ACCUEIL :**

**Kir de Cassis-Mûres-Framboises ou Pêche  
Jus de fruit assortis et sodas**

**Assortiment de pièces feuilletées et Gougères Bressanes**

**REPAS FESTIF :**

**Coupe de Salade de Saint-Jacques et Ecrevisses  
Aux avocats et éclats de mandarine**

**Gascon de Caille à l'Armagnac**

**Filet de Bœuf en Croûte de Brioche  
Et sa Poêlée Ardéchoise aux Marrons et Pleurotes  
Sauce Périgueux**

**Buffet des Fromages et Desserts**

**Plateau de Fromages Affinées  
Fromage Blanc au Coulis de Fruits  
Piores Rôties sur Brioche Perdue  
Salade de Fruits - Mignardises**

**Vin - Eaux Plates et Pétillantes - Café**

**REGALEZ-VOUS !!  
Et amusez-vous !**

Supplément Champagne ..... 20 €/TTC/Bouteille de 75 cl.



Bonjour à tous,

Encore une année qui se termine. Le loto a été une belle réussite, car cette année, nous avons su drainer davantage de personnes de l'extérieur. C'est que les commerçants de Thil et des alentours ont encore une fois été bien généreux. C'était drôle d'entendre les enfants s'extasier quand notre Présidente annonçait tout ce qui touchait au ballon rond dans les lots !

Et nouveauté du Sou, nous avons organisé une vente de papillotes et tenons cette fois à remercier **TOUS LES THILOIS**. C'était vraiment une affaire de village, pas simplement des parents d'élèves. Juste pour la petite histoire, on s'est gelé le samedi et il y avait un grand soleil le dimanche !!! Mais vous étiez là, alors à force de café, on a bien apprécié ces quelques heures.

Nous avons aussi prévu un joli spectacle de magie pour l'Arbre de Noël, suivi d'une « mini boom » avec DJ et tout, comme les grands. Les enfants se sont régalés, et c'était bien le but du jeu. Je suis toujours persuadée qu'ils garderont ça dans leur mémoire d'adulte, un en particulier qui sera mieux réussi, ou qui coïncidera avec une romance de primaire (qui sait ?) Du coup ça vaut la peine de se décarcasser pour nos petits.

D'ailleurs, de nombreux parents ont rempli le panneau les invitant à s'inscrire pour la **vente de brioches** qui aura lieu le **11 janvier prochain**. Merci à eux ! Et à vous, qui voudrez bien nous ouvrir vos portes ce jour là.

Toute l'équipe du Sou vous souhaite de passer de joyeuses fêtes, d'être comblés par le Père Noël et de vous amuser encore plus l'année prochaine.

A bientôt,  
Le Bureau

PS : Cathy, on t'embrasse très fort...

**ATTENTION** : durant les vacances scolaires, les horaires d'ouverture de la mairie seront réduits :

Lundi 22 décembre

Mardi 23 décembre

Lundi 29 décembre

Mardi 30 décembre



**Ouvert de 08h30 à 11h15**

Ouverture exceptionnelle le mercredi 31 décembre de 10h à 12h pour inscriptions sur les listes électorales.

Fermeture exceptionnelle les vendredi 26 décembre et 2 janvier, et les samedi 27 décembre et 3 janvier.

Reprise des horaires habituels à partir du 5 janvier 2009.

Votre magasin VIVAL vous informe que vous pourrez trouver dans ses rayons, produits traiteurs et festifs pendant toute la durée des Fêtes. Alors, un petit oubli, une envie de se faire plaisir ?  
N'hésitez pas ! Jouez la proximité !